



Fermeture du restaurant où je travaille pendant trois mois

Par **Fleurdesel37**, le **13/05/2023** à **19:42**

Bonjour, ma Patronne m'a appris qu'elle comptait fermer son restaurant pour cause de travaux pendant trois mois. Qu'en est-il de mon salaire versé durant cette période ? Elle nous propose de travailler dans un autre restaurant de la chaîne en attendant que celui-ci réouvre, mais je n'ai pas envie, je préfère être encore être en vacances forcé à la place.
Merci de votre retour, cordialement

Par **Marck.ESP**, le **13/05/2023** à **19:55**

Bienvenue

Autant que je sache, votre employeur peut vous mettre en chômage "technique" ou partiel. Il peut aussi vous imposer des congés selon des conditions que P.M précisera certainement.

Par **P.M.**, le **13/05/2023** à **21:46**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier : Chômage partiel ou technique \(activité partielle\) : démarches de l'employeur...](#)

Mais il faudrait savoir aussi ce que prévoit le contrat de travail à propos du lieu de travail...

Par **miyako**, le **14/05/2023** à **15:32**

Bonjour,

[url=Code]Code du travail : Chapitre II : Aide aux salariés placés en activité partielle ... (Articles R5122-1 à R5122-26)[/url]

L'employeur doit faire une demande d'allocation activité partielle ,au minimum 15 jours avant la fermeture et en informer le personnel par écrit .

Vous n'êtes pas obligé d'accepter de travailler ailleurs ,sauf mention contraire dans votre contrat de travail ou accord d'entreprise.

L'employeur peut solder les CP dans la limite de 24jours maxi (1 mois) et ensuite vous mettre en activité partielle.

Cordialement

Par **P.M.**, le **14/05/2023** à **17:26**

Bonjour,

En plus de fournir un lien lisible vers un site officiel qui explique la démarche par l'employeur, j'ai soulevé le problème le lieu de travail figurant au contrat de travail et par ailleurs, l'employeur ne peut pas imposer la prise de congés payés à n'importe quelle période de l'année même si c'est souvent préconisé avant d'accorder l'activité partielle...

Par **beatles**, le **15/05/2023** à **14:50**

Bonjour,

[quote]

Il peut aussi vous imposer des congés selon des conditions que P.M précisera certainement.

[/quote]

Le devoir d'un superviseur est de faire preuve de neutralité ; miyaco, ainsi que Cousinnestor sont aussi compétents que P.M. pour préciser des conditions ; ne pas leur accorder les mêmes égards pourrait être perçu comme insultant..

D'après les CGU du site je n'ai pas constaté qu'un superviseur puisse s'arroger, en plus de supprimer arbitrairement réponses ou sujets, le droit de le diriger en adoubant l'un ou l'autre et le sélectionner pour avoir l'autorisation d'intervenir.

Si vous continuez à supprimer mon intervention puis de fermer le sujet je peux toujours en ouvrir un pour dénoncer une telle pratique... à moins que vous supprimiez la dernière phrase de votre intervention et dans ce cas mon intervention pourra être supprimée.

Cdt.

Par **P.M.**, le **15/05/2023** à **15:28**

Bonjour,

Chacun devrait rester à sa place et par votre message vous ne faites vous-même pas preuve de neutralité sauf que les intervenants que vous citez ne sont pas les mêmes parce qu'ils auraient vos préférences à croire qu'ils sont qualifiés d'après vous en dénigrement, ce qui n'est pas une garantie dans la qualité de leurs réponses...

Vos menaces ne font que traduire une jalousie excessive et des perceptions disproportionnées parce que vous avez d'autres protégés...

Vous avez vraiment du temps à perdre par ce genre de message au lieu de contribuer utilement au forum...

Par **Marck.ESP**, le **15/05/2023** à **20:46**

Qu'est-ce encore que cette histoire ?!!!

Si j'ai évoqué P.M, c'est uniquement parce que je savais qu'il interviendrait et qu'il apporterait des infos complémentaires.

Ceci confirme, BEATLES, que vous avez ciblé quelques personnes avec pour seul but de perturber sciemment le fonctionnement du forum.

Je regrette simplement que l'on vous réponde, ce qui ne fait qu'attiser votre subjectivité.

Comme déjà dit, ne vous étonnez pas des suppressions et même si je ne peux être là régulièrement en ce moment, je ne suis pas seul à vouloir que ce forum soit lisible par tous.